

SERVICE DES AFFAIRES POLITIQUES  
ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES.

(1) N° 009463/05070.

Monsieur le Gouverneur Général

à  
LEOPOIDVILLE/KALINA

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :Objet  
Voorwerp : **Session**  
Conseil Général.

Monsieur le Gouverneur Général,

Ruhengeri



1526

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la session extraordinaire du Conseil Général du Ruanda-Urundi du 29 octobre dernier, il est apparu, après divers échanges de vues qu'il convenait de fixer au lundi six janvier 1958, l'ouverture de la prochaine session du dit Conseil.

Primitivement il avait été envisagé de tenir cette session dans la seconde quinzaine de décembre, mais pour diverses raisons exposées ci-dessous, le Conseil a préféré la postposer au 6 janvier prochain.

A la suite de la constitution au Ruanda-Urundi d'une commission consultative de l'Enseignement, commission dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans une autre correspondance; il a été estimé urgent de faire procéder à une enquête générale, destinée à connaître les besoins de l'Enseignement en fonction de l'urgence de ceux-ci et des possibilités budgétaires.

Des questionnaires ont été adressés aux différents chefs d'établissements, et compte tenu du temps nécessaire pour recueillir les renseignements et en tirer les conclusions d'un rapport à soumettre au Conseil Général, il est apparu que le dit rapport ne pouvait être soumis au Conseil qu'au début de l'année prochaine.

D'autre part, comme j'ai intention d'assister comme observateur à la prochaine session du Conseil du Gouvernement du Congo Belge fixée au 16 décembre prochain, je serais désireux de pouvoir à mon retour, faire un exposé au Conseil Général, et pour son plus grand profit, des travaux auxquels j'aurai pu assister.

...../.....

Enfin, plusieurs membres du Conseil Général ont demandé de voir la prochaine session reportée à janvier, leurs occupations et les multiples travaux auxquels ils sont astreints en fin d'année dans leurs entreprises ne leur permettant pas de siéger en fin d'année.

Ce sont ces diverses raisons qui m'ont incité à retenir la date du 6 janvier 1958 pour la prochaine session du Conseil Général du Ruanda-Urundi.

Pour Le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Ruanda-Urundi, absent,  
LE COMMISSAIRE PROVINCIAL,  
P. LEROY  
Sé/P. LEROY,